

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1075 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 1075

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
22 septembre 1947

Numéro JO  
n° 9 du 30/09/1947

Date du numéro  
30 septembre 1947

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalie et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret n° 47-1244 du 39 juin 1947 maintenant en vigueur au delà du 1er juillet 1947 dans les territoires autres que l'Indochine relevant du ministère de la France d'outre-mer certaines dispositions réglementaires prorogées par la loi du 28 février 1947. (J. O. R. F. du 8 juillet 1947, page 6402.

#### Art. 2

—Le présent arrêté, qui donnera lieu a des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur en mission :L'inpesteur des affaires administratis

**LIURETTE**